

Devenir chauffeur pour les seniors

Dans le Lot-et-Garonne, l'association Agir ABCD met en relation des personnes âgées qui ne peuvent plus conduire avec des chauffeurs salariés.



PHOTOS THIERRY BRETON POUR LA VIE

IRMA GARRABOS, utilisatrice : « Car 47 m'apporte une sécurité et une tranquillité d'esprit. Je n'ai plus besoin de déranger mes voisins. »

JEAN-ALAIN TRIMOUILLE, responsable de Car 47 : « Nous recrutons de jeunes retraités, car c'est un travail occasionnel. »



MARC WINCKEL, chauffeur : « Être chauffeur occasionnel me permet de compléter ma retraite à hauteur de 100 € par mois en moyenne. »

Rompre l'isolement des personnes âgées vivant à la campagne tout en préservant la sécurité routière,

tel était l'objectif de Jean-Alain Trimouille quand il a lancé l'action Conduire l'automobile du retraité (Car 47) en 2012. Le président de l'association Agir ABCD (Actions de bénévoles pour la coopération et le développement) dans le Lot-et-Garonne a organisé ce service pour les seniors qui ne peuvent plus être au volant et résident dans des communes dépourvues de transports publics. Agir ABCD 47 les met en relation avec un chauffeur pour qu'ils continuent à se déplacer en conservant leur voiture. Une idée innovante partie d'un constat familial : « Mon beau-père, à 91 ans, avait décidé d'arrêter de conduire, mais dans son village il n'avait ni bus, ni train, ni taxi. Je lui ai proposé un chauffeur, qu'il a rémunéré avec un chèque emploi service universel (Cesu). » Jean-Alain Trimouille, actuel responsable de Car 47, a élargi ce service à d'autres personnes dans tout le département.

Aujourd'hui, cette initiative, parrainée par l'ancien rugbyman Philippe Sella et la journaliste Catherine Laborde, rassemble 152 pilotes et 44 utilisateurs. C'est

le cas d'Irma Garrabos qui, à 88 ans, en raison de problèmes de vue, n'ose plus utiliser elle-même sa Twingo sur de longues distances. Elle emploie donc ponctuellement Marc Winckel, 64 ans, pour la conduire à ses différents rendez-vous médicaux. Une activité qui permet au jeune retraité de s'offrir de petits plaisirs. « Et moi, confie Irma, cela me permet d'être tranquille. Je n'ai plus à embêter mes voisins pour me transporter et cela rassure mes enfants. » Pour garantir la sécurité des utilisateurs de Car 47, Agir ABCD 47 fait tester aux chauffeurs leur conduite dans une auto-école et leur demande un extrait de casier judiciaire.

L'initiative a suscité l'intérêt d'autres associations en France, car elle répond à plusieurs besoins :

« Permettre le maintien à domicile des personnes âgées, éviter les accidents liés à l'état de santé des conducteurs seniors et, pour le chauffeur, arrondir ses fins de mois », conclut Jean-Alain Trimouille. ♡ CLAIRE CAILLARD

POUR EN SAVOIR PLUS

Les chauffeurs doivent être déclarés

et sont rémunérés grâce au Cesu (chèque emploi service universel).
Tél. : 05 53 96 97 98.
agirabcd47.org